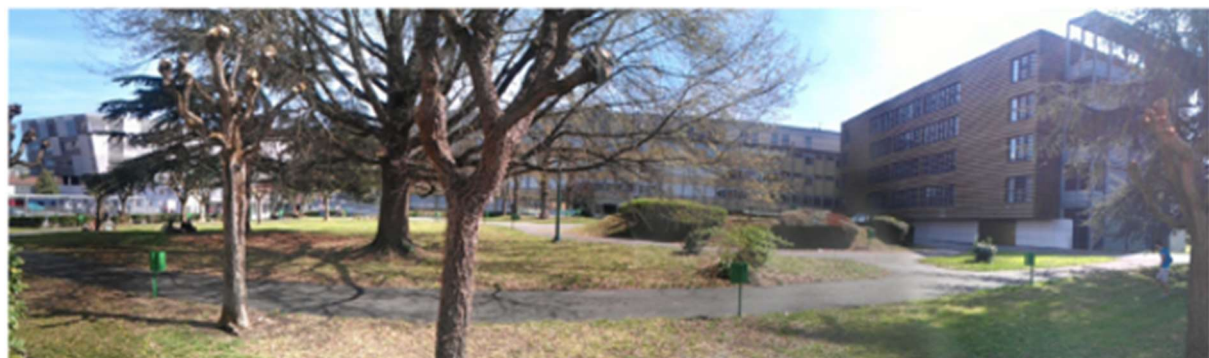




# Projet d'établissement



## 2020-2023



➤ Pour éclairer les axes du projet d'établissement 2020 - 2023

Le lycée SIMONE VEIL (1007 élèves, sans compter les apprenants et stagiaires / formation continue Pôle GRETA), devenu lycée polyvalent se compose :

- du Lycée d'Enseignement Général et Technologique (scolarisant 628 élèves inscrits à cette date) ;
- de la Section d'Enseignement Professionnel (scolarisant 379 élèves inscrits à cette date) ;
- d'un Centre de Formation d'Apprentis (assurant la formation initiale par alternance pour 131 apprentis) ;
- d'un Service Public de Formation / GRETA DAFPIC proposant, à destination de 10 à 60 adultes, des formations tertiaires, sanitaires et sociales. Dans un souci de simplification, l'appellation choisie est « Pôle GRETA »

D'autre part, sont accueillis au LPO :

- 24 élèves en classe de 3<sup>ème</sup> Prépa-Métiers ;
- 11 jeunes intégrant le dispositif ULIS, répartis sur 3 niveaux et 5 classes au niveau de la SEP

Le lycée polyvalent Simone Veil forme ses apprenants (élèves, étudiants, apprentis, salariés en contrat de professionnalisation) du CAP jusqu'au BTS dans les domaines du tertiaire, de la restauration, du sanitaire et social, ainsi qu'à ceux des sciences du laboratoire : la voie STL est offerte comme possibilité de formation depuis 2014. Deux assistants pédagogiques apportent leur contribution aux élèves dans les activités d'aide aux devoirs, de méthodologie et de soutien ; les assistants d'éducation viennent en appui sur ces missions.

Deux Vies Scolaires existent et travaillent en symbiose, synergie et sur mode éminemment coopératif: une sur le pôle technologique (1 CPE), l'autre sur la SEP (2 CPE), l'idée étant de faire en sorte que l'un(e) des deux CPE affecté sur la SEP assure une mixité de service au bénéfice des élèves de la voie générale, technologique et professionnelle, afin que la plus grande perméabilité des missions de vie scolaire soit recherchée et demeure une exigence désormais partagée. L'internat offre une capacité d'accueil et d'hébergement de 198 places. L'accessibilité des espaces de vie, de travail et de détente est garantie tant sur l'externat que sur l'internat (2 ascenseurs). Un projet d'internat du XXI<sup>ème</sup> siècle est en gestation et pourrait prochainement voir le jour ; les apprenants en situation de handicap font l'objet d'une attention discrète et d'une solidarité entre élèves : le « bien vivre ensemble » est un vrai challenge dans ce lycée depuis de longues années, même si la structure était jusqu'alors bicéphale (2 lycées) et très segmentée (Pôles de formation très disjoints jusqu'en 2015) ; les chefs d'établissement précédents ont œuvré à la mixité graduelle des publics et des organisations subtiles ont été mises en place pour la promouvoir, par exemple la constitution d'un pôle Sciences sur la SEP, au bénéfice de tous les élèves de la voie technologique et professionnelle ; autre exemple : la création de deux espaces dédiés aux cours pratiques pour la filière ASSP, au sein même du bâtiment d'enseignement général et technologique (option « en structure » et option « à domicile », travaux tout récemment réalisés). Le lourd projet fédérateur du moment repose sur un Centre de Connaissance et de Culture en cours de constitution et sur le déploiement d'une famille des métiers de la Gestion Administrative, du Transport et de la Logistique.

L'équipe pédagogique se compose d'une centaine de professeurs, de 3 CPE, de 14.5 ETP / AED (dont 1 provisoire pour 2020/2021), d'une quotité de 0,75 + 0,75 en poste d'assistant pédagogique. Une seule salle des professeurs et formateurs existe désormais.

Un Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques (+ 1 assistante au DDFPT exerçant à mi-temps) partage ses missions entre les deux sites, tous niveaux de formation confondus, toutes sphères d'enseignement concernées (formation initiale et formation continue). Les services d'administration, de restauration et d'hébergement sont bien évidemment communs à l'ensemble de la structure du Lycée polyvalent.

Deux infirmières assurent le fonctionnement de l'infirmerie, de 7 heures 30 à 21 heures, les missions d'une des deux infirmières étant plus spécifiquement centrées sur l'internat. Une assistante sociale en faveur des élèves est présente 4 demi-journées par semaine, un conseiller d'orientation psychologue l'est, quant à lui, 3 demi-journées par semaine : il intervient en direction de l'ensemble du public accueilli et formé.

Les ATSS sont au nombre de 20 sur le LPO dont 1 spécifiquement sur le Pôle GRETA, 1 à l'UFA. Les ATTE (Région Nouvelle Aquitaine) sont au nombre de 31.

La « force active » de ce lycée réside dans la fusion des deux précédents lycées en un seul lycée polyvalent fédérateur d'énergies et incubateur de projets mutualisés entre chacune des entités hébergées en son sein ; ce lycée ouvertement inclusif concentre son énergie sur de nombreuses passerelles possibles d'un pôle de formation à un autre, mais aussi sur de denses projets mutualisés avec les lycées voisins (publics ou privés), notamment dans le cadre de la section d'excellence sportive, du pôle d'académie d'excellence rugby, de l'option EPS, de l'option Musique-Arts (par le biais de conventions) et tisse plusieurs cordées de la réussite adossées aux parcours d'excellence des collégiens du secteur de recrutement. Toute son originalité réside dans cet esprit d'accompagnement, de coaching de parcours (mixtes ou hybrides).

## DIAGNOSTIC DU LYCEE POLYVALENT SIMONE VEIL : QUELQUES INDICATEURS (2)

➤ Pour éclairer les axes du projet d'établissement 2019 - 2022 (suite) (Références : Aide au Pilotage et à l'Autoévaluation des Etablissements)

### Difficultés scolaires LT

Public + Privé						
Pourcentage d'élèves en retard d'un an et plus à l'entrée en 2nde GT		2016	2017	2018	2019	2020
% d'élèves en retard 1 an et +	Etab	14,0	14,0	22,6	22,7	10,9
	Dépt	6,7	6,7	5,4	6,8	5,2
	Acad	7,9	7,7	6,9	5,8	5,4
	France	8,5	7,5	6,6	6,2	5,8
Public + Privé						
Pourcentage d'élèves en avance / à l'heure / en retard à l'entrée en 2nde GT		2016	2017	2018	2019	2020
% d'élèves en avance	Etab	0	0	0	0	2,3
	Dépt	3,1	2,4	3,8	3,5	4,5
	Acad	3,8	3,3	3,8	3,8	4
	France	4,4	4,4	4,3	4,2	4,1
% d'élèves à l'heure	Etab	86,0	86,0	77,4	77,3	86,7
	Dépt	90,3	90,9	90,8	89,7	90,3
	Acad	88,3	89,0	89,3	90,4	90,6
	France	87,1	88,1	89,1	89,6	90,1
% d'élèves en retard 1 an	Etab	14,0	10,8	20,2	18,2	9,4
	Dépt	6,3	6,2	5,3	5,9	4,9
	Acad	7,5	7,2	6,3	5,2	5,1
	France	7,9	6,9	6,1	5,6	5,4
% d'élèves en retard 2 ans et +	Etab	0	3,2	2,4	4,5	1,6
	Dépt	0,3	0,5	0,2	0,9	0,2
	Acad	0,4	0,5	0,6	0,7	0,3
	France	0,6	0,6	0,5	0,5	0,4

### Difficultés scolaires SEP

Public + Privé						
Pourcentage d'élèves en retard d'un an et plus à l'entrée en 2nde Pro		2016	2017	2018	2019	2020
% d'élèves en retard 1 an et +	Etab	36,8	46,0	35,7	25,3	18,2
	Dépt	34,2	35,2	27,5	25,2	19,2
	Acad	37,9	38,5	31,0	26,3	22,1
	France	38,7	35,3	31,3	28,5	26
Public + Privé						
Pourcentage d'élèves en avance / à l'heure / en retard à l'entrée en 2nde Pro		2016	2017	2018	2019	2020
% d'élèves en avance	Etab	0	0	0	0	0
	Dépt	0,2	0,4	0	0,8	0,4
	Acad	0,1	0,2	0,1	0,5	0,4
	France	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4
% d'élèves à l'heure	Etab	63,2	54,0	64,3	74,7	81,8
	Dépt	65,6	64,3	72,5	74,0	80,4
	Acad	62,0	61,3	68,8	73,2	77,4
	France	61,0	64,3	68,3	71,0	73,6
% d'élèves en retard 1 an	Etab	33,7	43,7	34,5	23,1	18,2
	Dépt	31,8	33,7	26,3	22,9	18,8
	Acad	34,7	35,9	29,5	23,6	21
	France	35,6	32,5	29,0	25,8	24,1
% d'élèves en retard 2 ans et +	Etab	3,2	2,3	1,2	2,2	0
	Dépt	2,5	1,5	1,2	2,3	0,4
	Acad	3,2	2,6	1,5	2,8	1,1
	France	3,1	2,8	2,3	2,8	1,9

## LPO : CARACTERISTIQUES DES PERSONNELS

Effectifs de personnels	2015	2016	2017	2018	2019
Personnels enseignants	96	99	108	107	106
Rattachés administratifs	5	4	5		
Personnels ATSS	16	16	15	15	15
Conseiller principal d'éducation			3	3	3
Autres personnels de vie scolaire	23	21	17	15	15
Personnels de direction	3	3	3	3	3
Soutien à l'enseignement				4	2
Animateur pédagogique				1	1
<b>Total</b>	143	143	151	148	145

Date d'observation : 30 novembre N. À partir de 2018, les rattachés administratifs et les AESH ne sont plus comptabilisés.

Effectifs de personnels en ETP	2015	2016	2017	2018	2019
Personnels enseignants	85,81	86,79	91,82	92,05	91,07
Rattachés administratifs	0,00	0,00	0,00		
Personnels ATSS	14,50	14,10	13,70	14,10	14,50
Conseiller principal d'éducation			3,00	3,00	3,00
Autres personnels de vie scolaire	19,50	19,50	16,00	14,50	13,75
Personnels de direction	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00
Soutien à l'enseignement				2,92	2,00
Animateur pédagogique				1,00	1,00
<b>Total</b>	122,8	123,39	127,52	130,57	128,32

Date d'observation : 30 novembre N. À partir de 2018, les rattachés administratifs et les AESH ne sont plus comptabilisés.

Même secteur						
Pourcentage d'ETP des personnels enseignants		2015	2016	2017	2018	2019
<b>Agrégés</b>	<b>Etab</b>	8,7	9,5	9,8	8,8	10,8
	<b>Dépt</b>	25,8	23,4	23,1	22,3	21,9
	<b>Acad</b>	26,2	24,6	24,7	24,4	24,9
	<b>France</b>	27,5	27,4	27,0	26,7	27,0
<b>Certifiés, PEPS</b>	<b>Etab</b>	44,8	43,9	44,0	46,7	45,3
	<b>Dépt</b>	61,8	62,3	61,5	64,1	63,9
	<b>Acad</b>	61,6	62,3	61,6	62,1	61,7
	<b>France</b>	54,5	54,1	53,2	53,1	52,5
<b>PLP</b>	<b>Etab</b>	42,3	40,0	39,4	37,6	38,4
	<b>Dépt</b>	10,4	9,8	10,3	10,0	10,8
	<b>Acad</b>	10,6	10,0	9,9	9,9	10,2
	<b>France</b>	13,4	13,4	13,8	13,8	14,1
<b>Autres titulaires</b>	<b>Etab</b>	1,2	1,2	0,0	0	0
	<b>Dépt</b>	0,2	0,2	0,0	0	0
	<b>Acad</b>	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1
	<b>France</b>	0,3	0,3	0,2	0,3	0,2
<b>Non- titulaires</b>	<b>Etab</b>	2,9	5,3	6,8	6,9	5,5
	<b>Dépt</b>	1,9	4,3	5,1	3,7	3,5
	<b>Acad</b>	1,3	2,8	3,6	3,5	3,1
	<b>France</b>	4,3	4,9	5,8	6,1	6,2

Date d'observation : 30 novembre N.

Même secteur						
Pourcentage de femmes enseignantes		2015	2016	2017	2018	2019
% de femmes	Etab	60,9	62,1	61,9	63,6	66,0
	Dépt	54,9	54,2	53,8	54,9	56,6
	Acad	54,3	53,5	52,9	53,9	54,4
	France	53,3	53,4	53,3	53,8	53,7

Date d'observation : 30 novembre N.

Même secteur						
Pourcentage de personnels enseignants à temps partiel		2015	2016	2017	2018	2019
% temps partiel	Etab	12,0	12,6	16,2	13,1	11,3
	Dépt	8,8	8,8	9,8	7,3	9,1
	Acad	7,0	6,9	7,3	7,2	7,1
	France	6,8	6,9	6,7	6,6	6,8

Date d'observation : 30 novembre N.

Même secteur						
Age moyen des enseignants		2015	2016	2017	2018	2019
Age moyen	Etab	47,1	47,3	46,5	46,0	46,3
	Dépt	45,8	45,6	45,8	46,1	46,3
	Acad	45,8	45,9	45,8	45,7	46,4
	France	44,9	45,1	45,2	45,5	45,9

Date d'observation : 30 novembre N.

### LPO SIMONE VEIL : MOYENS DE FONCTIONNEMENT

Même secteur						
Nombre d'élèves par division (E/D)		2016	2017	2018	2019	2020
Niveau collège	Etab	24,0	22,0	23,0		
	Dépt	25,6	25,4	25,5		
	Acad	25,0	24,9	25,0		
	France	24,9	24,9	25,1		
Niveau lycée GT	Etab	28,9	28,7	30,6	28,8	28,5
	Dépt	31,3	31,4	31,6	31,7	31
	Acad	30,2	30,0	30,0	30,8	30,5
	France	30,1	30,1	29,9	30,3	30,7
Niveau lycée PRO hors CAP	Etab				24,4	22,5
	Dépt				19,7	19,2
	Acad				19,6	19,6
	France				20,7	20,7
Niveau CAP	Etab				20,0	20,5
	Dépt				11,1	11,3
	Acad				13,4	13,5
	France				13,6	13,8
Niveau STS	Etab				20,0	21,1
	Dépt				17,2	17,4
	Acad				20,3	19,6
	France				22,2	22,1
Niveau lycée	Etab	26,5	26,6	27,0		
	Dépt	25,8	25,8	25,9		
	Acad	25,6	25,4	25,2		
	France	25,8	25,7	25,5		

<b>Niveau lycée PRO</b>	<b>Etab</b>	24,9	24,5	24,5	23,1	
	<b>Dépt</b>	17,2	17,6	17,3	17,5	
	<b>Acad</b>	19,4	18,7	18,3	18,1	
	<b>France</b>	19,3	19,3	18,9	18,7	
<b>Niveau Post-bac</b>	<b>Etab</b>	20,5	19,6	20,4	20,9	
	<b>Dépt</b>	19,3	18,4	18,6	18,2	
	<b>Acad</b>	23,4	23,1	23,0	22,5	
	<b>France</b>	25,9	25,7	25,3	25,1	

<b>Même secteur</b>						
<b>Nombre d'élèves par structure (E/S)</b>		<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>Niveau collège</b>	<b>Etab</b>	14,00	22,67	16,71	14,94	
	<b>Dépt</b>	23,99	23,54	23,21	23,12	
	<b>Acad</b>	23,65	23,26	22,90	23,00	
	<b>France</b>	23,63	23,17	23,12	23,28	
<b>Niveau lycée GT</b>	<b>Etab</b>	19,08	20,83	20,26	21,85	20,97
	<b>Dépt</b>	23,41	23,34	24,19	24,45	24,15
	<b>Acad</b>	23,99	23,50	23,88	24,07	24,17
	<b>France</b>	24,27	24,42	24,32	24,12	24,36
<b>Niveau lycée PRO hors CAP</b>	<b>Etab</b>					17,23
	<b>Dépt</b>					17,19
	<b>Acad</b>					18,07
	<b>France</b>					16,60
<b>Niveau CAP</b>	<b>Etab</b>					11,14
	<b>Dépt</b>					10,09
	<b>Acad</b>					13,54
	<b>France</b>					12,28
<b>Niveau STS</b>	<b>Etab</b>					19,29
	<b>Dépt</b>					16,61
	<b>Acad</b>					17,58
	<b>France</b>					18,52
<b>Niveau lycée</b>	<b>Etab</b>	17,03	17,79	17,86	18,20	
	<b>Dépt</b>	19,65	19,72	20,28	20,37	
	<b>Acad</b>	20,43	20,25	20,27	20,81	
	<b>France</b>	20,79	20,87	20,76	20,58	
<b>Niveau lycée PRO</b>	<b>Etab</b>	15,62	15,62	15,91	15,01	
	<b>Dépt</b>	14,41	14,56	14,71	14,77	
	<b>Acad</b>	15,70	15,73	15,17	16,24	
	<b>France</b>	15,90	15,78	15,54	15,40	
<b>Niveau Post-bac</b>	<b>Etab</b>	20,09	19,12	20,07	20,09	
	<b>Dépt</b>	18,35	17,81	17,84	17,52	
	<b>Acad</b>	19,15	19,15	19,33	19,22	
	<b>France</b>	21,20	21,41	21,06	20,99	



<b>Même secteur</b>						
<b>Nombre d'heures d'enseignement devant élèves, par élève (H/E)</b>		<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>Niveau collège</b>	<b>Etab</b>	2,00	1,50	1,91	2,72	
	<b>Dépt</b>	1,17	1,19	1,20	1,20	
	<b>Acad</b>	1,19	1,20	1,21	1,21	
	<b>France</b>	1,18	1,18	1,19	1,17	
<b>Niveau lycée GT</b>	<b>Etab</b>	1,54	1,49	1,43	1,37	1,44
	<b>Dépt</b>	1,28	1,28	1,26	1,26	1,25
	<b>Acad</b>	1,30	1,32	1,31	1,31	1,27
	<b>France</b>	1,29	1,28	1,28	1,28	1,26
<b>Niveau lycée PRO hors CAP</b>	<b>Etab</b>					2,03
	<b>Dépt</b>					2,18
	<b>Acad</b>					2,20
	<b>France</b>					2,03
<b>Niveau CAP</b>	<b>Etab</b>					3,44
	<b>Dépt</b>					3,68
	<b>Acad</b>					3,17
	<b>France</b>					2,87
<b>Niveau STS</b>	<b>Etab</b>					1,71
	<b>Dépt</b>					2,10
	<b>Acad</b>					1,85
	<b>France</b>					1,80
<b>Niveau lycée</b>	<b>Etab</b>	1,82	1,80	1,73	1,73	
	<b>Dépt</b>	1,57	1,58	1,57	1,58	
	<b>Acad</b>	1,59	1,59	1,60	1,61	
	<b>France</b>	1,54	1,53	1,53	1,53	
<b>Niveau lycée PRO</b>	<b>Etab</b>	2,07	2,11	2,08	2,23	
	<b>Dépt</b>	2,31	2,36	2,42	2,43	
	<b>Acad</b>	2,24	2,20	2,35	2,38	
	<b>France</b>	2,12	2,12	2,15	2,16	
<b>Niveau Post-bac</b>	<b>Etab</b>	1,54	1,61	1,55	1,60	
	<b>Dépt</b>	1,84	1,90	1,87	1,95	
	<b>Acad</b>	1,68	1,70	1,69	1,72	
	<b>France</b>	1,58	1,58	1,59	1,59	

<b>Dotation globale horaire (DGH) - 2019 - 2020</b>	<b>Etab</b>
<b>Montant DGH en HP</b>	1641
<b>Montant DGH en HSA</b>	144

## LPO SIMONE VEIL : ATTRACTIVITE

Dé 871 élèves en 2016, le lycée en compte aujourd'hui 982 (2017 : 930 / 2018 : 993 / 2019 : 948). Le tableau qui suit est éloquent :

Effectifs						
Evolution des effectifs totaux		2016	2017	2018	2019	2020
	<b>Etab</b>	+ 5 %	+ 11,2 %	+ 14,1 %	- 8,2 %	+ 5,5 %
	<b>Dépt</b>	+ 2,8 %	+ 2,7 %	- 1,3 %	- 1,9 %	- 0,5 %
	<b>Acad</b>	+ 3 %	+ 1,9 %	- 1,1 %	- 1,1 %	- 0,2 %
	<b>France</b>	+ 2,8 %	+ 1,8 %	- 0,1 %	- 0,2 %	0 %

Le niveau des élèves, toutes sphères confondues, se répartit comme suit, suivant les catégories socioprofessionnelles :

<b>Cadres supérieurs et enseignants</b>	<b>Etab</b>	9,4
	<b>Dépt</b>	12,2
	<b>Acad</b>	12,4
	<b>Région</b>	13,3
<b>Cadres moyens</b>	<b>Etab</b>	9,1
	<b>Dépt</b>	11,4
	<b>Acad</b>	11,4
	<b>Région</b>	12,3
<b>Employés, artisans, commerçants et agriculteurs</b>	<b>Etab</b>	9,5
	<b>Dépt</b>	11,0
	<b>Acad</b>	11,0
	<b>Région</b>	11,9
<b>Ouvriers et inactifs</b>	<b>Etab</b>	8,1
	<b>Dépt</b>	10,4
	<b>Acad</b>	10,3
	<b>Région</b>	11,0
<b>Non renseignée</b>	<b>Etab</b>	7,9
	<b>Dépt</b>	10,4
	<b>Acad</b>	9,9
	<b>Région</b>	10,4

Le pourcentage d'élèves en retard à l'entrée en seconde s'est tassé, mais le chiffre reste un indicateur élevé au regard du comparatif département / académie.

Public + Privé						
Pourcentage d'élèves en retard d'un an et plus à l'entrée en 2nde GT		2016	2017	2018	2019	2020
% d'élèves en retard 1 an et +	<b>Etab</b>	14,0	14,0	22,6	22,7	10,9
	<b>Dépt</b>	6,7	6,7	5,4	6,8	5,2
	<b>Acad</b>	7,9	7,7	6,9	5,8	5,4
	<b>France</b>	8,5	7,5	6,6	6,2	5,8



Le pourcentage de filles dans la voie technologique est plus élevé qu'au plan départemental et académique :

<b>Public + Privé</b>						
<b>Pourcentage de filles en voie Technologique ou Générale</b>		<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
<b>2NDE GT</b>	<b>Etab</b>				63,6	66,4
	<b>Dépt</b>				54,6	56,5
	<b>Acad</b>				54,6	55,8
	<b>Région</b>				53,9	54,1
<b>1ERE &amp; TERM ST2S</b>	<b>Etab</b>				89,0	86,4
	<b>Dépt</b>				86,7	84,7
	<b>Acad</b>				84,2	82,3
	<b>Région</b>				86,9	85,3
<b>1ERE &amp; TERM STL</b>	<b>Etab</b>				63,6	61,0
	<b>Dépt</b>				63,6	61,0
	<b>Acad</b>				64,9	72,0
	<b>Région</b>				58,2	56,5
<b>1ERE &amp; TERM STMG</b>	<b>Etab</b>				43,3	45,8
	<b>Dépt</b>				50,3	48,5
	<b>Acad</b>				50,5	49,6
	<b>Région</b>				50,2	50,6
<b>1ERE &amp; TERM Techno</b>	<b>Etab</b>				62,2	62,5
	<b>Dépt</b>				51,2	50,5
	<b>Acad</b>				50,9	50,9
	<b>Région</b>				47,3	48,3

Pour autant, le lycée Simone Veil offre désormais une mixité croissante garçons / filles reposant sur un relatif équilibre.

La valeur ajoutée du lycée polyvalent, sur la voie générale et technologique, est réelle sur une cohorte observés en seconde jusqu'au bac, mais également en première jusqu'au bac ; elle l'est, en revanche, moins, sur la cohorte même d'élèves de terminale nouvellement affectés au lycée (jusqu'au bac : - 2 points) ; il reste à y faire porter des efforts :

<b>Taux d'accès au bac GT et valeurs ajoutées - session 2019</b>	<b>Etab</b>
<b>Taux d'accès - 2nde-bac</b>	84
<b>VA / 2nde-bac</b>	+4
<b>Taux d'accès - 1ère-bac</b>	90
<b>VA / 1ère-bac</b>	+1
<b>Taux d'accès - Term-bac</b>	93
<b>VA / Term-bac</b>	-2

Les taux d'orientation se décomposent comme suit ; on voit clairement que la classe de seconde joue authentiquement son rôle de palier de détermination et que le lycée ne fait pas de rétention pour conserver ses élèves, mais respecte bien les projets individualisés.

<b>Public + Privé</b>						
<b>Taux de passage post-2nde GT</b>		<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
<b>Redoublement</b>	<b>Etab</b>	1,3	3,4	6,1	0	2,3
	<b>Dépt</b>	2,5	2,3	2,4	2,6	1,9
	<b>Acad</b>	2,7	2,0	2,2	2,2	1,6
	<b>Région</b>			3,9	3,0	2,5
<b>1ère Générale</b>	<b>Etab</b>				31,3	8,0
	<b>Dépt</b>				72,1	70,3
	<b>Acad</b>				70,7	67,8
	<b>Région</b>				68,9	69,3
<b>1ère S</b>	<b>Etab</b>		1,1	5,1		
	<b>Dépt</b>		38,4	37,1		
	<b>Acad</b>		37,7	37,6		
	<b>Région</b>			34,7		
<b>1ère L</b>	<b>Etab</b>	9,1	3,4	8,2		
	<b>Dépt</b>	12,1	9,7	10,9		
	<b>Acad</b>	11,6	10,4	10,6		
	<b>Région</b>			10,1		
<b>1ère ES</b>	<b>Etab</b>	6,5	4,5	7,1		
	<b>Dépt</b>	21,4	21,6	22,2		
	<b>Acad</b>	20,8	20,4	20,2		
	<b>Région</b>			21,8		
<b>1ère STI2D</b>	<b>Etab</b>	1,3	1,1	2,0	1,0	3,4
	<b>Dépt</b>	6,3	6,2	5,8	4,6	5,9
	<b>Acad</b>	5,8	6,1	5,6	4,9	5,6
	<b>Région</b>			5,4	4,7	4,4
<b>1ère STMG</b>	<b>Etab</b>	22,1	34,8	24,5	24,0	39,8
	<b>Dépt</b>	8,4	9,9	10,7	8,7	10,4
	<b>Acad</b>	8,8	9,8	10,1	9,9	11,7
	<b>Région</b>			11,2	11,0	12,0
<b>1ère STL</b>	<b>Etab</b>	15,6	14,6	10,2	13,5	8,0
	<b>Dépt</b>	1,7	1,5	1,7	1,4	0,9
	<b>Acad</b>	2,7	2,8	2,6	2,1	2,0
	<b>Région</b>			1,6	1,4	1,3
<b>1ère ST2S</b>	<b>Etab</b>	37,7	30,3	24,5	27,1	31,8
	<b>Dépt</b>	5,8	5,4	4,5	5,0	5,5
	<b>Acad</b>	5,5	5,0	4,7	4,8	5,2
	<b>Région</b>			3,0	3,0	3,0
<b>2nde PRO</b>	<b>Etab</b>	1,3	2,2	4,1		
	<b>Dépt</b>	0,9	0,7	1,3		
	<b>Acad</b>	0,8	0,8	1,5		
	<b>Région</b>			1,6		
<b>1ère PRO</b>	<b>Etab</b>	2,6	4,5	3,1	1,0	1,1
	<b>Dépt</b>	0,6	1,1	0,6	1,0	0,9
	<b>Acad</b>	0,6	0,9	0,7	0,7	1,1
	<b>Région</b>			1,8	1,7	1,5
<b>Autres situations</b>	<b>Etab</b>	2,5		5,1	2,1	5,6
	<b>Dépt</b>	3,2		2,6	3,5	3,2
	<b>Acad</b>	3,1		2,9	2,9	3,0
	<b>Région</b>			3,3	3,7	3,3

<b>Public + Privé</b>						
<b>Taux de passage post-1ère GT</b>		<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
<b>Taux de redoublement en 1ère</b>	<b>Etab</b>	4,0	3,5	3,0	1,6	1,3
	<b>Dépt</b>	2,6	2,4	2,8	1,8	3,0
	<b>Acad</b>	2,3	2,2	2,2	2,3	2,3
	<b>Région</b>			3,5	2,7	2,1
<b>1ère S &gt; Terminale S</b>	<b>Etab</b>		100			
	<b>Dépt</b>		92,8			
	<b>Acad</b>		93,9			
<b>1ère STMG &gt; Terminale STMG</b>	<b>Etab</b>	85,7	93,1	97,7	100	100
	<b>Dépt</b>	92,7	93,9	96,9	95,0	93,8
	<b>Acad</b>	94,2	96,2	96,0	96,3	95,6
	<b>Région</b>			94,3	94,4	95,8
<b>1ère STMG &gt; Redoublement</b>	<b>Etab</b>	5,7		2,3		
	<b>Dépt</b>	3,1		1,6		
	<b>Acad</b>	1,8		1,5		
	<b>Région</b>			1,9		
<b>1ère STMG &gt; Autres situations</b>	<b>Etab</b>	8,6	6,9			
	<b>Dépt</b>	4,2	5,0			
	<b>Acad</b>	4,0	2,5			
<b>1ère ST2S &gt; Terminale ST2S</b>	<b>Etab</b>	97,1	98,0	92,0	96,6	98,3
	<b>Dépt</b>	96,2	93,2	94,0	98,1	98,0
	<b>Acad</b>	97,0	94,6	96,2	96,0	96,2
	<b>Région</b>			94,1	94,9	94,5
<b>1ère ST2S &gt; Redoublement</b>	<b>Etab</b>			4,0	3,4	
	<b>Dépt</b>			4,3	1,9	
	<b>Acad</b>			1,7	2,2	
	<b>Région</b>			3,3	2,6	
<b>1ère ST2S &gt; Autres situations</b>	<b>Etab</b>	2,9	2,0	4,0		1,7
	<b>Dépt</b>	2,5	1,7	1,7		1,0
	<b>Acad</b>	2,6	1,7	2,1		3,4
	<b>Région</b>			2,6		3,6
<b>1ère STL &gt; Terminale STL</b>	<b>Etab</b>	81,8	75,8	93,3	97,0	87,0
	<b>Dépt</b>	81,8	75,8	93,3	97,0	87,0
	<b>Acad</b>	91,2	88,6	89,8	91,7	93,2
	<b>Région</b>			90,0	91,1	92,3
<b>1ère STL &gt; Redoublement</b>	<b>Etab</b>	4,5	15,2	3,3	3,0	8,7
	<b>Dépt</b>	4,5	15,2	3,3	3,0	8,7
	<b>Acad</b>	3,5	6,3	3,8	4,2	2,5
	<b>Région</b>			6,0	5,1	3,3
<b>1ère STL &gt; Autres situations</b>	<b>Etab</b>	13,7	9,0	3,4		4,3
	<b>Dépt</b>	13,7	9,0	3,4		4,3
	<b>Acad</b>	5,3	5,1	6,4		4,3
	<b>Région</b>			4,0		4,4

Plusieurs autres indicateurs répertoriés ci-après sont encourageants pour la voie professionnelle et ce, en dépit des retards à l'entrée en seconde plus accentués que pour l'ensemble de l'académie, mais aussi du territoire français (+ 4 points !) ; Or la réussite en fin de CAP, comme au BTS pour les élèves issus de la voie professionnelle scolarisés au LPo Simone Veil se confirme et se conforte.

## Zoom sur les résultats / voie professionnelle

Même secteur						
Pourcentage d'élèves en retard d'un an et plus en terminale professionnelle		2016	2017	2018	2019	2020
% d'élèves en retard	<b>Etab</b>	54,8	60,0	49,4	52,6	46,1
	<b>Dépt</b>	52,3	48,5	41,2	46,3	36,8
	<b>Acad</b>	54,3	50,1	46,5	47,2	42,7
	<b>France</b>	54,3	51,1	49,2	46,8	42,2

Public + Privé					
Taux de réussite au BTS pour l'ensemble des formations	2015	2016	2017	2018	2019
Taux de réussite	88,4	77,8	85,9	78,4	92,1
Taux de réussite académique	81,8	80,3	80,5	80,7	82,3
Taux de réussite France	81,6	81,4	82,4	81,7	81,5

Public + Privé					
Taux de réussite au BTS, secteur services	2015	2016	2017	2018	2019
Taux de réussite - services	88,4	77,8	85,9	78,4	92,1
Taux de réussite académique	85,3	83,1	81,1	80,3	83,7
Taux de réussite France	83,6	82,7	83,6	82,6	82,1

Public + Privé					
Taux de réussite au CAP pour l'ensemble des formations	2015	2016	2017	2018	2019
Taux de réussite	83,3	64,3	62,5	70,6	88,9
Taux de réussite académique	84,3	87,7	85,3	85,3	87,2
Taux de réussite France	85,4	86,1	86,1	85,9	86,3

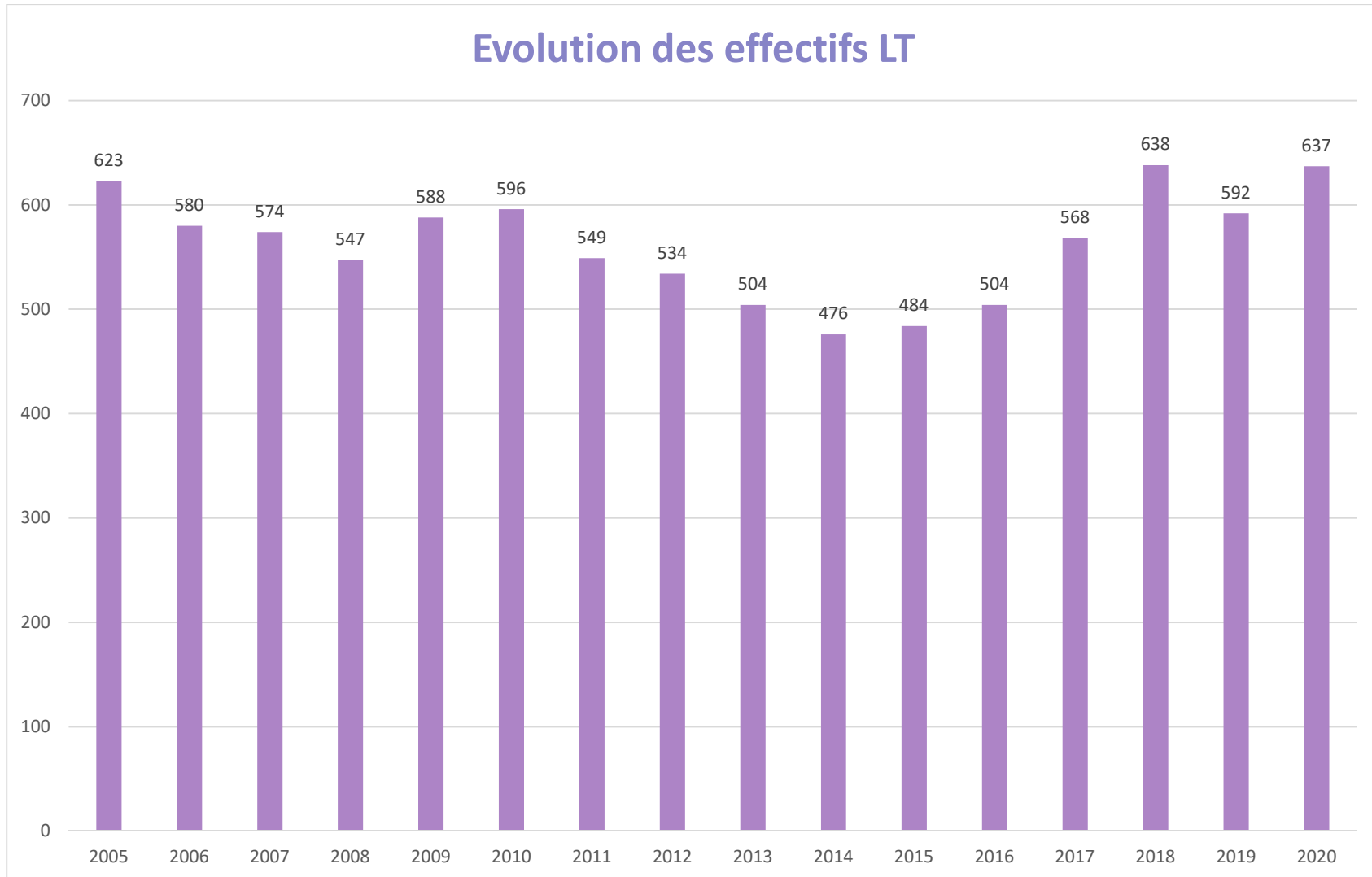
Public + Privé					
Taux de réussite au CAP, secteur production	2015	2016	2017	2018	2019
Taux de réussite - production	83,3	64,3	62,5	70,6	88,9
Taux de réussite académique	82,2	85,2	82,3	82,0	86,8
Taux de réussite France	83,0	84,0	84,2	83,9	84,7

Sont à noter plusieurs réussites d'élèves issus de la voie professionnelle et admis dans des passerelles vers la voie générale et technologique : depuis 4 ans, nous retiendrons cinq beaux et fructueux passages d'élèves dans la voie STMG, un beau succès dans la voie générale (dominante littéraire), un autre dans l'ex-voie ES ; par ailleurs, de plus en plus d'élèves de la filière ASSP accèdent rapidement à une place en IFSI et pas simplement en IFAS, comme c'était quasi-exclusivement le cas. Les élèves de la voie professionnelle n'entrent pas encore assez dans le dispositif des cordées de la réussite, mais la réflexion reste ouverte. Ce sur quoi les équipes font porter leurs efforts, c'est sur l'instauration de filières complètes du CAP au BTS pour tous les pôles de formation, un peu à l'instar du modèle existant au sein d'un Lycée des Métiers au cahier des charges duquel le LPo Simone Veil répond en très grande partie également. Le LPo Simone Veil d'offre pas de CAP ni de BTS dans la filière 'Hygiène Propreté Stérilisation' pourtant si porteuse d'emploi, d'où la revitalisation difficile du bac pro concerné. Pas de poursuite possible en BTS au sein même du Lycée, à l'issue du bac pro 'Métiers de la Mode' : sont donc en gestion des demandes d'ouverture de ces opportunités par la voie de l'apprentissage.

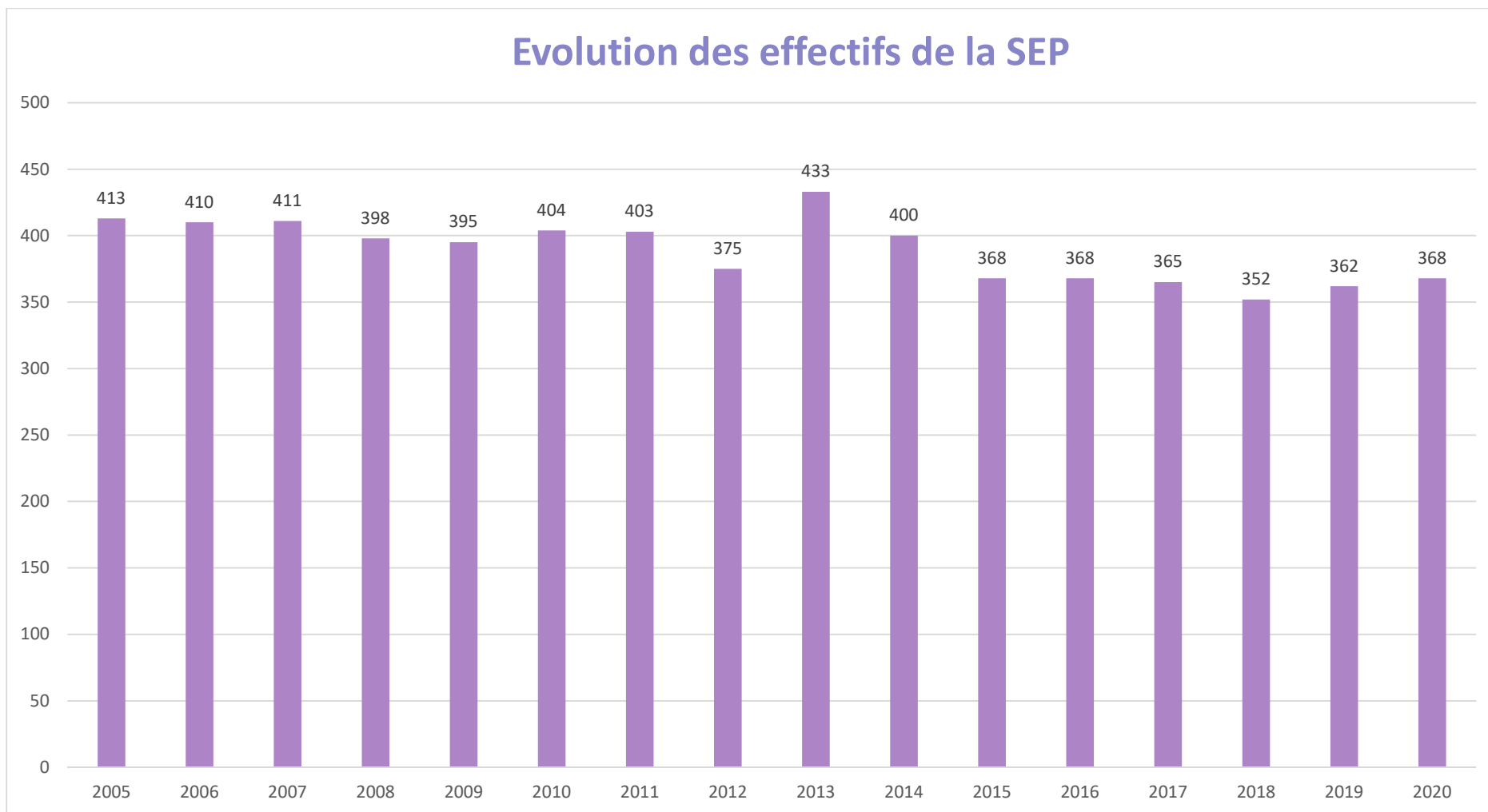
**EVOLUTION des RESULTATS aux EXAMEN (en pourcentages)**

EXAMEN / ANNEE	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>BAC</b> STL	-	-	94.10	100,00	100,00	94,44	91.67	89.29	100
<b>BAC</b> STG/GF	93.8	58.30	94.40	87,50	100,00	100,00	95	79,17	93.33
<b>BAC</b> STG/Mercatique	80.4	77.60	93,00	96,60	89,30	79,31	90	95,56	100
<b>BAC</b> STG/CGRH	74.1	83.90	92.60	86,96	85,00	100,00	100	91,30	90.91
Sous-total <b>STG</b>	81.7	77.20	93.20	<b>90,35</b>	<b>90,40</b>	<b>90,16</b>	<b>94,55</b>	<b>90,22</b>	<b>96,08</b>
<b>BAC</b> SMS/ST2S	60.3	80.70	87,50	91,18	96,90	94,12	84,91	90,57	93.33
<b>Total baccalauréat</b>	72.7	78.50	92.40	<b>92,45</b>	<b>94,00</b>	<b>92,04</b>	<b>90,15</b>	<b>89,60</b>	<b>95,88</b>
<b>BTS</b> TRANSPORT/TPL	80	100	83.30	100,00	71,43	73,68	57,14	85	92.31
ACTION COMMERCIALE/MUC	86.4	100	90.5	91,67	91,70	94,44	100	95,45	72.41
COMPT. GEST. des ORG.	63.6	82.40	76.5	76,92	82,35	90,91	100	91,67	93.33
SP3S	91.7	100	95,00	85,70	63,16	90,91	68,18	95,45	100
<b>Total BTS</b>	83.3	95.89	86.6	<b>88,57</b>	<b>77,77</b>	<b>87,14</b>	<b>78,38</b>	<b>92,11</b>	<b>86,84</b>
<b>DNB</b> 3 <sup>ème</sup> DP 6 h. /PrépaPro	50	77.20	75,00	88.80	72,22	70,83	95	54,55	86.95
<b>BEP</b> Carrières San. et Sociales / ASSP	84.8	96.80	85.70	94.10	90,32	100	96,77	100	88.23
Métiers de la Comptabilité	68.4	-	-	-	-	-	-	-	-
Métiers du Secrétariat	68.2	-	-	-	-	-	-	-	-
Gestion Administration/MSA	-	73.91	60,00	58.90	82,90	83,78	66,67	79,45	70.27
Métiers de la Mode	62.5	60	65.30	52.60	57,90	69,23	50	66,67	100
Bioservices / MHPE / HP	75	66.60	81.20	100,00	87,50	100,00	100	100	100
<b>Sous-total BEP</b>	72.7		71.30	71.80	80,80	88,24	78,82	86,52	82.55
<b>CAP</b> Agent Polyvalent de Restauration	100	100	80,00	100,00	75,00	87,50	100	100	87.50
Prêt-à-Porter / VF	72.7	50	66.70	83.30	42,90	37,50	42,85	80	90
<b>Sous-total CAP</b>	84.2	80	73.60	90.90	60,00	62,50	75	88,89	88.89
<b>BAC PRO</b> Secrétariat	69.2	77.70	85.70	-	-				
Comptabilité/Gestion Administration	74.1	55.50	78.90	44,44	65,90	64,44	75,68	61,11	79.48
Acc. Soins et Serv. à la Pers.	-	-	95.80	90,30	69,70	83,33	96,43	86,21	81.25
Métiers de la Mode	37	71.40	85,00	94,10	62,50	70,60	90	88,89	100
Hygiène Propreté Stérilisation	66.7	83.30	72.70	66,66	83,30	62,50	100	100	66.67
<b>Sous-total BAC PRO</b>	61.2	71	87.3	71,71	67,70	71	86,08	77,11	81.82
<b>CAP</b> EVS A	80	100	100	100	100	100	75	100	100
EVS B	75	100	100	87,50	100	100	86	100	100
ECMS	100	100	100	100	100	100	100	100	75
APR									100
<b>BAC PRO</b> Commerce	94,40	100	87,50	87,50	100	100	90	100	95
<b>BTS</b> Banque	100	57,1	83,30	100	86,67	83,33	100	88,24	100
<b>BTS</b> CG									100

## Evolution des effectifs LT

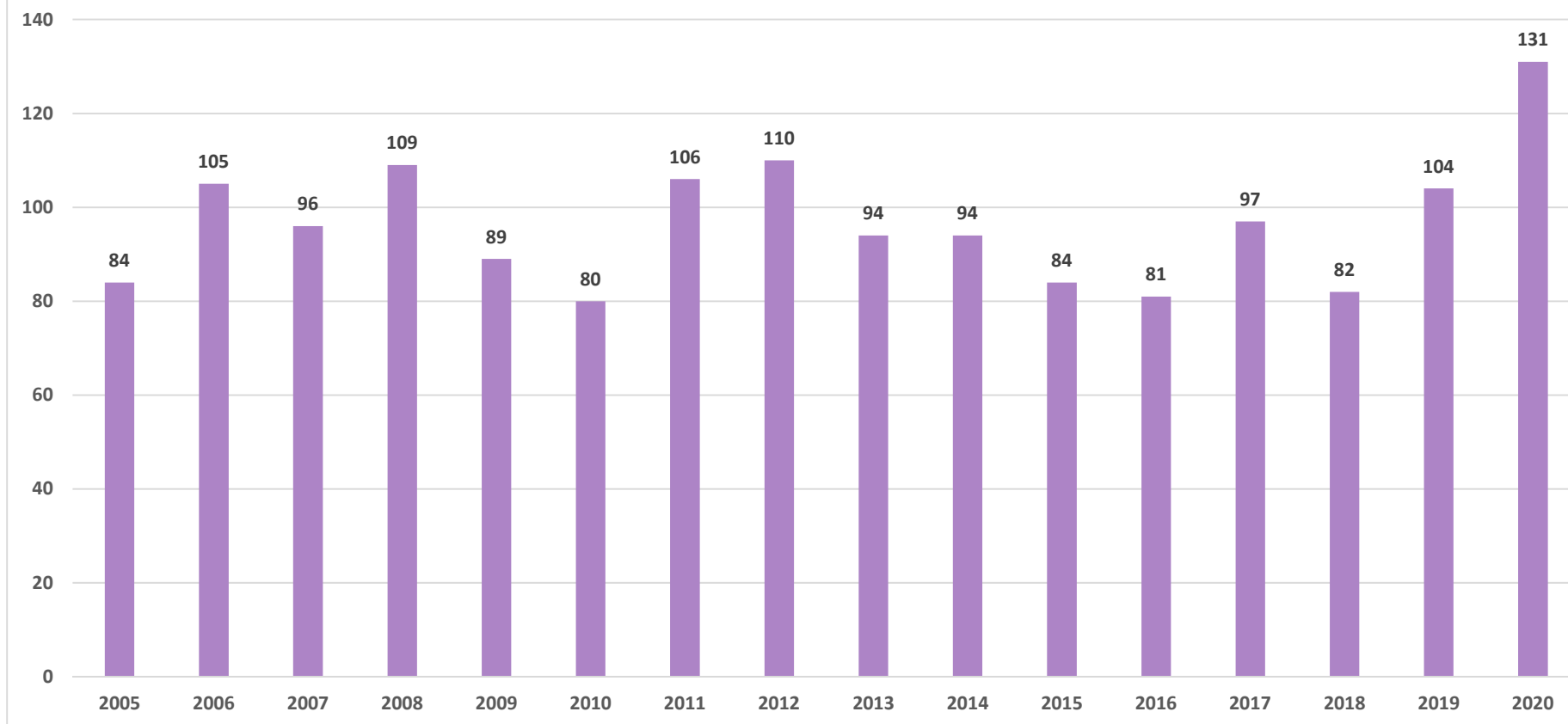


## Evolution des effectifs de la SEP





## Evolution des effectifs du CFA puis UFA



Les 17 formations dispensées au sein du LPo Simone Veil par la voie scolaire et la voie de l'apprentissage (alternance) vont du CAP au BTS dans des domaines aussi diversifiés que sont la santé, le sanitaire et social, le tertiaire, l'industriel (laboratoire, métiers de la mode, hygiène et propreté) et la restauration collective.

La **S**ection d'**E**nseignement **P**rofessionnel du lycée polyvalent héberge également une 3<sup>ème</sup> Prépa Métiers, ainsi qu'une classe 'ULIS'. Une classe passerelle accueille des étudiants en recherche d'une solution d'orientation dans l'enseignement supérieur. Un dispositif d'accueil des élèves nouvellement arrivés sur le territoire existe depuis deux ans.

Une nouveauté depuis la rentrée 2019, des formations très originales et porteuses d'emploi(s) : la **famille des métiers de la gestion administration du transport et de la logistique** offre, en plus du bac pro **A**ssistance à la **G**estion des **O**rganisations et de leur **A**ctivité ('AGORA') un bac pro **O**rganisation de **T**ransport de **M**archandises et un bac pro **L**ogistique.

Les formations citées infra se développent beaucoup (et de plus en plus) en mixité de parcours et de publics (voie scolaire / voie de l'apprentissage) : un essor très significatif de l'**U**nité de **F**ormation d'**A**pprentis, depuis quelques années, en témoigne : 81 apprentis en 2016, 131 en 2021.

Divers enseignements de complément, enseignements facultatifs, options sont proposés au sein du lycée et colorent son projet d'établissement : café **Philo**, option **Arts – Musique**, option EPS, académie d'excellence rugby et section d'excellence sportive.

L'internat (en cours de réhabilitation) est ouvert le dimanche soir ; il vient de s'acheminer vers une labellisation '**EXCELLENCE**' sur la base d'un projet d'hébergement innovant, en lien avec le déploiement d'un **C**entre de **C**onnaissances et de **C**ulture totalement restructuré.

Formations au lycée polyvalent Simone Veil												
2 <sup>e</sup> année	BTS-CG Par voie initiale ou par apprentissage		BTS-MCO			BTS-SP3S		BTS-GTLA Par voie initiale ou par apprentissage		BTS-MCO (Alternance)		
1 <sup>re</sup> année												
1 <sup>re</sup>	Tle	STL spécialité Biotechnologies	STL spécialité SPCL	G-F	Mercatique	R-H-C	ST2S	Tle	Option domicile	Option structure	Bacs-pro-AGORA -OTM -Logistique	À l'UFA
2 <sup>de</sup>	Générale et technologique						2 <sup>de</sup>	Bac-pro-ASSP	Bac-pro-HPS	Bac-pro-MDM-V	Bac-pro-métiers-du-Commerce-et-de-la-vente-options-A-et-B	
Les enseignements Technologiques Optionnels												
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Biotechnologies</li> <li>• Santé et Social</li> <li>• Management et Gestion</li> <li>• Sciences et Laboratoire</li> </ul>												
3 <sup>e</sup> prépa-métiers												
<ul style="list-style-type: none"> <li>Production et Service en Restauration</li> <li>Métiers de la mode - vêtements - flow</li> <li>Equiper polyvalent du commerce - option produits alimentaires</li> <li>Equiper polyvalent du commerce - option produits d'équipement courant</li> </ul>												
<ul style="list-style-type: none"> <li>STL : Sciences et technologies de laboratoire</li> <li>SPCL : Sciences physiques et chimiques en laboratoire</li> <li>STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion</li> <li>GF : Gestion et finance</li> <li>RHC : Ressources humaines et communication</li> <li>ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social</li> <li>CG : Comptabilité et gestion</li> <li>MCO : Management Commercial Opérationnel</li> <li>SP3S : Services et prestations des secteurs sanitaire et social</li> <li>GTLA : Gestion des transports et logistique associée</li> </ul>						<ul style="list-style-type: none"> <li>ASSP : Accompagnement, soins et services à la personne</li> <li>Famille de métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique. - En classe de 1<sup>re</sup> Bac-pro-AGORA, -OTM et Logistique</li> <li>HPS : Hygiène, propreté, stérilisation</li> <li>MDM-V : Métiers de la mode - vêtements</li> <li>3<sup>e</sup> prépa-métiers : 3<sup>e</sup> préparatoire aux formations professionnelles</li> </ul>						

**LE PROJET : SA TRAME, SON CONTENU, QUATRE AXES STRATEGIQUES POUR LUI DONNER TOUT SON SENS**

**AXE STRATÉGIQUE 1**  
**SOUTENIR L'ATTRACTIVITÉ ET L'IMAGE RÉNOVÉE**  
**DU LYCÉE POLYVALENT SIMONE VEIL**

*Donner aux élèves l'envie d'y suivre un ou des parcours de formation,  
susciter chez les professeurs l'envie d'y enseigner et, d'une manière plus générale,  
chez les personnels, tous horizons confondus, le souhait d'y exercer leurs missions*

AXES OPÉRATIONNELS	OBJECTIFS / LEVIERS	MISE EN ŒUVRE / EN PERSPECTIVE
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Continuer à valoriser les atouts de l'établissement, à travailler sur son image</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réussir à maintenir, au lycée, son esprit convivial, son caractère familial, en dépit de sa taille importante : véritable culture d'établissement, élément fédérateur des équipes et gage de réussite ;</li> <li>- Implanter une authentique cellule de prévention et de gestion de crise au sein du LPO pour continuer à faire preuve de réactivité, le cas échéant, et de solidarité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir un accueil de la plus grande qualité possible, respecter et faire respecter la charte Marianne de manière rigoureuse, utiliser et faire connaître toutes les potentialités de l'environnement numérique de travail : faire du site du LPO la vitrine de l'établissement, réfléchir de manière active et volontariste à faire vivre et rayonner la nouvelle charte graphique du lycée Simone Veil, tant à l'interne qu'à l'externe ;</li> <li>- Faire vivre la cellule de crise sur un mode coopératif et participatif à l'appui d'expertises et de partenariats judicieux.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Faire appliquer scrupuleusement le règlement intérieur du LPO et s'attacher sans complaisance aux préceptes incontournables suivants : assiduité, ponctualité, respect, sécurité des biens et des personnes, comportement responsable vis-à-vis des règles sanitaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître le Règlement Intérieur du LPO, s'approprier les chartes annexées (laïcité, etc.) :</li> <li>- Comprendre leur nécessité</li> <li>- Les respecter scrupuleusement</li> <li>- Continuer à diminuer les retards</li> <li>- Améliorer l'assiduité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la vigilance des équipes Vie Scolaire et des enseignants (Vigipirate, mais pas exclusivement pour ces raisons) ;</li> <li>- Instaurer un travail collectif, formaliser des bilans réguliers / évolutions des élèves, remédiations recherchées, suivi attentif en Cellule de Veille, interface à définir avec le CESC ;</li> <li>- Optimiser la responsabilisation des élèves via le CVL, force de propositions pertinentes et constructives.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Une vie démocratique à promouvoir, une participation active des élèves à susciter, des projets innovants de leur part à accompagner et valoriser ; créer du lien et de la cohérence entre les orientations éducatives multiples.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter la participation active et concrète des élèves dans les instances de la Cité (CVL, enquêtes de satisfaction et de profitabilité) ; les responsabiliser encore plus et de manière toujours originale sur des bases de confiance partagée ;</li> <li>- Développer l'estime de soi au bénéfice du collectif, de la vie en communauté, en faire des citoyens à part entière.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation détaillée des institutions de l'établissement</li> <li>- Action(s) d'encouragement pour susciter l'engagement des élèves (Formation des délégués, initiatives nouvelles et/ou expérimentales, projets originaux : challenge Propreté, opérations autour du devoir de mémoire, etc.)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Parcours Santé et Parcours Citoyen : continuer à en faire des piliers forts de la politique de valorisation du lycée ; poursuivre la dimension originale du parcours d'éducation artistique et culturelle et consolider le parcours avenir sur tous les niveaux de formation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ancrer le LPO Simone Veil dans un territoire éducatif découlant d'un maillage étroit avec les collectivités territoriales, les associations de proximité, les collègues des trois ZAP, les lycées corréziens, les lycées « miroirs » Suzanne Valadon et Marcel Pagnol, le lycée partenaire Saint-Exupéry, les autres structures de formation (CFA consulaires et associatifs notamment) ;</li> <li>- Continuer à faire du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté une authentique instance de réflexion, d'observation, de veille et de propositions. Repenser un CESC cohérent et créer une dynamique de prévention de manière transversale, interdisciplinaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunir le CESC en septembre pour évaluer les actions de l'année écoulée et construction d'un programme annuel qui sera présenté au Conseil d'Administration de novembre : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eduquer les futurs citoyens</li> <li>- Prévenir les dépendances et les conduites à risque ;</li> </ul> </li> <li>- Inscrire toujours plus de personnels du LPO Simone Veil dans des plans d'actions de formation (proximité, DAPPEN, PAF, CANOPE, ZAP, inter-ZAP, etc.) ;</li> <li>- Programmer des conférences à destination d'un public élargi (sur invitation du chef d'établissement ou de ses adjoints) : en développer la logistique déjà bien ficelée, ouvrir les thématiques à des sphères originales, variées et inattendues ; initier des expériences sortant des sentiers battus : la musicothérapie au service et au bénéfice des apprentissages (Projet Music Care) / thématiques du Café Philo : la souffrance, la jalousie, la mort, etc.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Continuer à animer avec engagement, dynamisme, originalité les Associations MDL / AS / PGA Services ;</li> <li>■ Continuer à promouvoir et asseoir des partenariats utiles et stratégiques, à nouer des relations fructueuses avec d'autres associations, d'autres structures.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dynamiser les deux associations phares de la Cité : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Association sportive</li> <li>- Maison des Lycéens</li> </ul> </li> <li>- Soutenir et développer les autres associations susceptibles de voir le jour en appui à une cause particulière clairement identifiée.</li> <li>- Associer et fidéliser les partenaires repérés pour leur bénéfice possible auprès des élèves, à des moments de rencontre, d'échange, de convivialité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programmes AS / MDL et autres associations présentées au Conseil d'Administration de novembre après : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assemblée Générale</li> <li>- Bilan année écoulée</li> <li>- Programme annuel d'activités</li> </ul> </li> <li>- Soutien logistique apporté aux équipes Vie Scolaire et aux enseignants volontaires</li> <li>- Mise en ligne des actions, performances et réussites sur le site du LPO</li> </ul>

## AXE STRATÉGIQUE 2

### ASSEOIR, CONSOLIDER LES STRATÉGIES DIDACTIQUES, PÉDAGOGIQUES ET ORIENTATIONS ÉDUCATIVES NOVATRICES EN FAVEUR DE L'ÉPANOUISSEMENT ET DE LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

*Augmenter l'énergie, l'activité et la motivation des élèves pour qu'ils améliorent leurs résultats*

AXES OPÉRATIONNELS	OBJECTIFS / LEVIERS	MISE EN ŒUVRE / EN PERSPECTIVE
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accueil personnalisé en début d'année et organisation du suivi des classes par niveaux de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre les élèves en confiance, faire graduellement émerger l'estime de soi ;</li> <li>- Aider et soutenir les plus fragiles, les plus vulnérables ; adopter une posture inclusive ;</li> <li>- Promouvoir l'ambition des élèves, apprenants, apprentis, étudiants, stagiaires en formation continue dès le début de leur parcours de formation et via des passerelles subtiles ;</li> <li>- Accompagner individuellement les élèves de certaines divisions : suivi opéré en lien entre les professeurs principaux / référents et un personnel de direction (chef d'établissement ou adjoint), étroite coordination avec un CPE ;</li> <li>- Prendre appui sur un protocole d'exigences communes et de partage de valeurs exigibles, créer rapidement du lien avec le contenu et les objectifs de l'Enseignement Moral et Civique ;</li> <li>- Développer les réponses pédagogiques différenciées qui permettront de valoriser les élèves et les motiver.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instaurer un rituel d'accueil des élèves à l'entrée au lycée, par l'équipe de direction, temps suivi d'un entretien individuel des nouveaux élèves avec un enseignant ;</li> <li>- Repérer des accompagnements à mettre en place, définition des PAI, PAP, suivis d'élèves en situation de handicap, attention portée aux situations particulières n'entrant pas dans le cadre précité : cadrage précis et protocoles de déclinaison des projets précités, quelle que soit leur typologie ; définir une éthique de communication interne pour préserver la confidentialité des données ;</li> <li>- Mettre en exergue des compétences (connues ou « cachées ») des élèves : <i>Journée des Talents</i>, en fin d'année scolaire, afin de valoriser les performances scolaires, performances observées dans le domaine périscolaire, voire extrascolaire !</li> <li>- Prendre appui sur une conception du développement comme processus d'assistance et de co-élaboration entre les individus, où le pari sera fait que la capacité à apprendre sera corrélative de celle d'expliquer autant de fois que nécessaire.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Pédagogie innovante et/ou expérimentale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- « Travailler autrement » en mettant en œuvre une pédagogie novatrice : exemple : Projet 3<sup>ème</sup> PrépaPro, C2i, groupes de compétences, etc. ;</li> <li>- Projets innovants en partenariat (possible) avec l'ARS du Limousin, inscrit dans le cadre d'une politique publique de prévention : souffrance psychique, harcèlement, compétences psycho-sociales peu ou pas affirmées ;</li> <li>- Projet expérimental PROFAN : innovation numérique pour l'excellence éducative via la promotion de nouveaux contextes d'apprentissage et d'enseignement (afin d'en mesurer les effets à moyen et long terme).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A construire en fonction des équipes, des besoins identifiés, de l'expérience acquise, des conditions rencontrées ; poursuivre les moments de formation des enseignants par leurs pairs ;</li> <li>- Entrer par la notion d'accrochage scolaire, de pédagogie différenciée, incluant des temps de co-intervention (cf. projet spécifique en direction des élèves de la famille des métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Nouvelles formations</li> <li>↳ Nouveaux programmes (Réforme du lycée, du baccalauréat, transformation de la voie professionnelle, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer les évolutions de structure en lien avec la carte des formations (BTS Métiers des Services à l'Environnement, mention complémentaire en préparation au niveau du CFA / autres formations dont l'ouverture pourra être sollicitée auprès du recteur, à l'appui du dialogue annuel de pilotage.</li> <li>- Instruire en ZAP et/ou entre proviseurs d'un même secteur de recrutement les nécessaires synergies / mutualisations à faire émerger pour l'évolution de la carte des formations et les choix stratégiques les plus judicieux à arrêter dans une optique de complémentarité, plutôt que de compétition.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler en équipe, offrir des options et enseignements de complément mutualisés, dispositifs partagés : option EPS, académie d'excellence rugby, section d'excellence sportive ;</li> <li>- Initier des démarches de réflexion et de choix collectifs (raisonnés) ;</li> <li>- Accompagner les équipes pédagogiques avec la collaboration des corps d'inspection, poursuivre un vrai pilotage partagé entre le corps d'inspection et l'équipe de Direction pour la logistique de mise en œuvre et de régulation des nouvelles formations précitées (et futures).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Aide au travail personnel des élèves</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des modalités variées et efficaces d'accompagnement et de soutien des élèves ; s'appuyer sur les <i>Cordées de la Réussite</i> pour mettre en place un soutien scolaire des élèves assuré par des étudiants. Prendre appui sur le nouveau 3C déployé au sein du lycée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadre dans lequel les assistants pédagogiques exerceront leurs missions</li> <li>- Modalités d'assistance aux élèves communiquées aux AED en particulier pour le temps d'internat</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Évaluation active</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer à favoriser la réussite aux examens ;</li> <li>- Susciter une nécessaire émulation au sein des classes et des groupes-classes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tout au long de l'année, travailler en concertation avec les équipes et mettre ces travaux en perspectives des sujets instruits en conseil pédagogique.</li> <li>- Organiser des épreuves communes et/ou d'examens blancs : Bac, BTS, etc.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Veille éducative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivre en équipe (GPDS) les situations individuelles les plus délicates et les plus complexes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser et maintenir une réunion tous les 15 jours – Infirmières, Proviseurs Adjoints, CPE, Assistante Sociale, Médecin, Professeurs : suivi méticuleux / définition des rôles, des délégations, des tactiques pour agir et interagir.</li> </ul>



## AXE STRATÉGIQUE 3

### FAIRE ÉMERGER, ENCOURAGER, ACCOMPAGNER L'AMBITION SCOLAIRE

*Ouvrir aux élèves des perspectives de réussite et de poursuite d'études : permettre à chacun de construire un projet personnel et professionnel ambitieux, construit, susceptible de s'inscrire dans la durée*

AXES OPERATIONNELS	OBJECTIFS / LEVIERS	MISE EN ŒUVRE / EN PERSPECTIVE
<p>■ <b>Projet résolument ambitieux dit « 3 C » :</b></p> <p>« Du CDI au Centre de Connaissances et de Culture » : une ouverture sur la culture, un projet-phare qui doit venir en appui de la politique en faveur des parcours citoyen, avenir, artistique, culturel, parcours de santé déployés à chaque étape de la scolarité. L'un des premiers objectifs de notre CCC est de permettre la création d'espaces fonctionnels et accueillants pour tous : que ce soit les élèves ou les enseignants, afin que chacun y trouve son intérêt. Ces espaces sont variés et dédiés au travail personnel, individuel ou collectif. Le projet vise également à créer des liens entre les acteurs de la communauté éducative et passe notamment par une évolution du rôle des assistants d'éducation et assistant pédagogique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'autonomie des élèves, les former à la recherche documentaire et au traitement de l'information ;</li> <li>- Développer le goût de la culture et des formes de culture, dans leur acception la plus large ;</li> <li>- Contribuer à développer et enrichir l'EAO ;</li> <li>- Développer les « Cordées de la Réussite » et les adosser aux parcours d'excellence mis en place du collège au lycée, du lycée à l'Université et aux Grandes Ecoles : tuilage opéré avec le lycée Brémontier, avec Kedge, à Bordeaux et de manière récente, avec Sciences Po Bordeaux. En cours de montage, sur la base d'une étude de faisabilité : chercher à mettre sur pied une CPGE ECT au sein même du Lycée Simone Veil, en partenariat étroit avec Bordeaux ESSCA School of Management, ou bien Sup de Co / La Rochelle ou encore l'IAE de Limoges. Ou alors s'acheminer vers un autre type de CPGE, le plus conforme avec les besoins académiques, pas simplement du lycée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Documentalistes en collaboration avec les enseignants, les Professeurs Principaux, les COP (Projet CDI préparé en septembre octobre présenté au Conseil d'Administration de novembre), modalités d'étroite collaboration avec les CPE / AED pour le temps de permanence et de présence au CDI y compris en dehors de la présence d'un professeur documentaliste ;</li> <li>- Définir un espace nouveau où les élèves bénéficieront d'un accueil / d'une prise en charge en dehors des heures de cours. Créer les conditions de la réussite au sortir du lycée ;</li> <li>- Faire en sorte que les AED et AP soient parfois sous la responsabilité commune de la CPE et de la documentaliste. Le professeur documentaliste assurera leur formation dans le domaine de la documentation, afin qu'ils soient en mesure d'assurer correctement l'ouverture du CDI en l'absence de la documentaliste et d'effectuer des tâches d'aide-documentaliste, en étant pour eux une personne-ressource du point de vue pédagogique.</li> <li>- Confier aux assistants d'éducation des missions dédiées, en lien étroit avec les projets et actions : 'Music Care', activités MDL, CVL, association sportive, 'PGA Services', etc.</li> </ul>
<p>■ <b>Constitution des équipes mobilisables ou déjà mobilisées autour du <i>Parcours Avenir</i></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les équipes à l'éducation à l'orientation et à ses vertus réelles ;</li> <li>- Définir les besoins des élèves, les moyens disponibles, le rôle de chacun. Susciter des rencontres entre pairs pour faire naître des envies d'études, de formation(s) dans une sphère donnée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion des professeurs principaux, des enseignants associés au Parcours Avenir, du conseiller d'orientation psychologue (grand groupe et par formation) ;</li> <li>- Capsules/vidéo à construire pour chaque pôle de formation dispensé au sein du lycée avec un lien étroit avec le post-bac au sein même de ces capsules.</li> </ul>
<p>■ <b>Identification des ressources disponibles</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire l'inventaire des ressources disponibles et des moyens d'y accéder (kiosque – CIO) ;</li> <li>- Amener l'élève à s'approprier l'outil APB pour le rendre authentiquement acteur de son orientation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre régulièrement à jour le kiosque et élaborer des stratégies nouvelles d'accompagnement, d'acculturation ;</li> <li>- Proposer un repérage des accès Internet permettant d'accéder à des informations fiables ;</li> <li>- Procéder à une découverte guidée par les documentalistes.</li> </ul>
<p>■ <b><i>Parcours Avenir</i> et Programme Annuel d'Education à l'Orientation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer, valider et mettre en œuvre le Parcours Avenir ; définir les stratégies les plus pertinentes d'une année sur l'autre ;</li> <li>- Déployer graduellement l'utilisation de FOLIOS ;</li> <li>- S'astreindre à rendre les élèves de seconde, acteurs de leur orientation, en développant la notion de contrat entre l'élève et le lycée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation en septembre ; l'impulser dès la classe de seconde (séjours en immersion professionnelle) ;</li> <li>- Préparation du programme annuel d'éducation à l'orientation (actions générales et spécifiques) ;</li> <li>- Rédaction du programme (évolutif) ;</li> <li>- Présentation et vote en Conseil d'Administration au mois de novembre.</li> </ul>
<p>■ <b>Lutter sans relâche contre le décrochage scolaire et rechercher tout moyen de faire en sorte qu'un élève ne se distancie pas subitement ou progressivement de toute forme de formation.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminuer le nombre d'abandons et de départs en cours de formation ;</li> <li>- Offrir des possibilités de passerelles (en interne ou avec des EPLE ou structures de formation extérieures) aux élèves, en classe de seconde et en classe de première, toutes sphères de formation confondues : voie générale et technologique, professionnelle, alternance.</li> <li>- Essayer de suivre assidûment et scrupuleusement les élèves de terminale fragiles au sortir du lycée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédiger un protocole de lutte contre le décrochage (repérage des élèves à risque, identification des signes avant-coureurs, stratégie à mettre en œuvre, rôle de chaque acteur ...) ;</li> <li>- Le mettre systématiquement en œuvre ;</li> <li>- Faire des points réguliers ; établir des comparaisons entre périodes de confinement et périodes de cours dites « ordinaires », en tirer des enseignements pour agir et réagir. Evaluer l'impact des dispositifs instaurés / ajustés.</li> </ul>

## AXE STRATÉGIQUE 4

### FAVORISER L'ADAPTATION, L'INTÉGRATION ET / OU L'INCLUSION DU JEUNE CITOYEN, L'AIDER A DEVENIR UN ADULTE LIBRE ET RESPONSABLE, FAISANT PREUVE DE DISCERNEMENT

*Développer, consolider les partenariats linguistiques, culturels et économiques, accompagner scrupuleusement l'élève, l'étudiant, l'apprenti, l'apprenant, le stagiaire autour de Parcours Avenir/Citoyen lisibles, ouverts, cohérents, diversifiés, étoffés et surtout évolutifs*

AXES OPERATIONNELS	OBJECTIFS / LEVIERS	MISE EN ŒUVRE / EN PERSPECTIVE
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Œuvrer à l'ouverture internationale dans le cadre, entre autres (mais pas exclusivement) d'un Erasmus à entrée multiple : en direction des élèves du LPO, en direction des enseignants et cadres administratifs volontaires.</li> <li>■ Faire vivre le label du Lycée Simone Veil « École ambassadrice » pour aider la communauté éducative, ainsi que les visiteurs à s'approprier le concept d'établissement scolaire français, mais aussi de lycée au sein d'un territoire plus vaste et porteur d'initiatives originales : l'Europe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire vivre l'appariement officiel engagé avec la Croatie depuis 10 ans, en infléchir les objectifs, les modalités de fonctionnement ; l'ouvrir aux apprentis de l'UFA Veil.</li> <li>- Multiplier les occasions d'échanges internationaux (séjours culturels, voyages d'études, stages à l'étranger, pour les lycéens, mais aussi les étudiants : BTS MUC et TPL : Strasbourg, Genève, Royaume-Uni, Irlande, Espagne ; faire de l'élève un citoyen du monde.</li> <li>- Aider à concrétiser toute demande, proposition ou suggestion favorisant l'ouverture internationale (voyages linguistiques, manifestations diverses, journée de l'Europe, conférences, animations, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pilotage : Proviseur Adjoint du LGT / de la SEP : choix d'une classe ou plusieurs classes, d'une équipe et conception du projet ;</li> <li>- Equipes BTS : sensibilisation, initiation et accompagnement des projets collectifs et individuels ;</li> <li>- Relais des professeurs de langue ;</li> <li>- Autres professeurs, tous niveaux de formation et toutes sphères disciplinaires confondues : associés étroitement à la mise en œuvre du projet, mais aussi à sa préparation, en amont et à son exploitation, en aval ;</li> <li>- Professeurs documentalistes : aide à la conceptualisation des projets et au lien à créer entre les disciplines, voire entre les filières et les diverses sphères de formation.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Œuvrer à l'ouverture culturelle, aux cultures du monde, dans leur acception la plus large.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elargir l'horizon culturel des élèves ;</li> <li>- Enrichir le contenu des enseignements ;</li> <li>- Offrir « à voir et à entendre » en dehors des cours, le soir ou à d'autres moments jugés opportuns (internes, mais pas exclusivement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PEAC à formaliser, en prenant appui sur la démarche initiée par un des professeurs documentalistes ;</li> <li>- Poursuite du projet « Lycéen au cinéma » ;</li> <li>- Ecole du Spectateur : en soirée, au bénéfice des élèves internes, mais pas exclusivement. Opportunité offerte à l'ensemble des élèves, étudiants, apprenants, stagiaires du LPO. Optimiser la mise à disposition de l'amphithéâtre : conférences, rencontres-débats, etc.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Œuvrer à l'ouverture au monde économique, à la vie de la cité, d'un territoire, d'une nation, de l'entité européenne : faire des élèves d'authentiques citoyens du monde.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et enrichir les partenariats avec les entreprises et/ou leur organe représentatif : étoffer, densifier les liens avec le monde associatif économique et institutionnel local ;</li> <li>- Former des citoyens responsables et acteurs pour le monde de demain, en intégrant l'éducation au développement durable dans les réflexions. Ne jamais oublier la dimension inclusive dans la mise en place des parcours initiés, construits, déployés et ajustés pour les élèves, quels qu'ils soient.</li> <li>- Faire rayonner l'internat d'excellence comme lieu propice à une authentique acculturation du lycéen.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Périodes de formation en milieu professionnel ;</li> <li>- Visites d'entreprises et séjours d'observation en milieu professionnel : à développer en seconde, mais aussi en première, voire en terminale en tant que de besoin ;</li> <li>- Rencontres avec des chefs d'entreprises 2<sup>de</sup> (élèves, professeurs, équipe de direction) ;</li> <li>- Organisation de manifestations, forum, tables rondes, conférences)</li> <li>- Mise à jour du fichier des entreprises / partenaires du LPO. Tirer profit du CLEE nouvellement mis sur pied</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Développer une communication externe juste, fluide, rassurante et incitative. Instaurer un accueil résolument convivial et chaleureux auprès des visiteurs et usagers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir une communication externe dynamique, structurée et cohérente qui valorise le LPO et qui :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- contribue à l'acclimatation des nouveaux élèves ;</li> <li>- participe indirectement de l'adaptation de l'élève jusqu'alors inscrit au LPO Simone Veil, à son nouvel environnement de formation, au sortir du lycée ; communication qui contribuera aussi à son intégration et à son insertion future dans le monde du travail ;</li> <li>- conforte son image singulière : celle d'un lycée promouvant les talents de chacun, après les avoir laissé « incuber » puis émerger graduellement.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Supports de qualité à mettre en synergie : site Internet rénové début 2021, ENT, plaquette, roll up, régulièrement actualisés, PRONOTE ;</li> <li>- Liens étroits avec les médias (notamment presse locale) - JPO : temps fort de communication ;</li> <li>- Relations étroites avec les familles (réunions parents/professeurs, relevé de notes en novembre, etc.). Renfort de la recherche du soutien parental pour créer d'authentiques conditions de coéducation ;</li> <li>- Rencontres avec les pairs à susciter lors des temps d'éducation à l'orientation (Parcours Avenir)</li> </ul>

☛ En conclusion, le projet d'établissement du LPo Simone Veil peut très légitimement s'articuler autour des 8 axes suivants :

- Continuer à assurer une meilleure cohérence de l'offre de formation dans un champ de métiers, un territoire donné ; être force de propositions visant à garantir davantage d'équité entre les établissements scolaires de la ville de Brive et à instaurer un équilibre entre les lycées, sur un mode coopératif, de mutualisation ;
- Contribuer à intégrer globalement l'offre précitée dans un même contexte de formation tout au long de la vie (au sein d'un espace clairement identifié et circonscrit, pas forcément réduit à l'EPLE) ; continuer à lui donner une authentique lisibilité en direction des usagers et des familles des usagers, le faire rayonner sur la ville, au sein du département, de l'Académie, de la Région *Nouvelle Aquitaine* voire au-delà via sa section d'excellence sportive, son pôle académique d'excellence rugby.
- Faire du lycée polyvalent Simone Veil cet espace commun et singulier des 3 ou 4 voies d'accès conduisant, avec une très grande perméabilité, plusieurs points de convergence possibles, à la qualification professionnelle (formation initiale, formation continue, apprentissage, voire VAE) ; développer et densifier la mixité, l'hybridité, mais aussi la personnalisation de certains parcours, lorsqu'elle est porteuse de sens pour l'élève ;
- En faire un lycée résolument inclusif pour recevoir dignement et avec dextérité les élèves, étudiants, apprentis, apprenants, stagiaires à besoins particuliers et / ou en situation de handicap : bien prendre en compte la singularité de ces derniers, adosser au projet d'établissement la charte *happenGo*, nouer une très étroite collaboration avec le service départemental de l'école inclusive, faire rayonner le LPo Simone Veil comme tête d'un PIAL, soutenir les enseignants, déployer une offre de formation accessible et consolider le dispositif d'accessibilité des locaux en étroite partenariat avec la Région *Nouvelle Aquitaine*, renforcer l'appartenance des AESH à la communauté éducative, simplifier certaines démarches administratives, mieux suivre les parcours inclusifs et évaluer la qualité des actions, la densité des projets mis en place.
- Élever le niveau de qualification en favorisant toute stratégie susceptible de développer l'ambition des élèves (actions autour de l'estime de soi, parcours avenir, valorisation des performances, compétences et talents des élèves, étudiants, stagiaires et apprenants, ambitieux projet *Music Care* déployé avec l'ARS) ;
- Densifier, consolider les pôles mis en place au sein du LPo et leur offrir le cadre, le matériel, la logistique optimale de fonctionnement, à la hauteur des moyens dont disposera l'EPLE ; s'engager prioritairement dans une réhabilitation partielle du « pôle sciences », mais aussi dans un projet de restructuration progressive des espaces d'enseignement général et professionnel, des plateaux techniques (notamment le pôle HPS), les installations sportives et le stade : programmations bâties avec la Région *Nouvelle Aquitaine* et travaux engagés à l'interne.
- Faire vivre et rayonner le projet résolument ambitieux dit « 3C » (Du CDI au Centre de Connaissances et de Culture), mais aussi via l'ouverture accrue et confortée de l'internat labellisé 'EXCELLENCE' (ouverture chaque dimanche soir), constituer et faire rayonner le nouveau pôle de ressources non seulement au sein de l'EPLE, mais aussi du tissu économique local (visibilité du LPo sur la ville et son environnement, optimisation de l'amphithéâtre mis à disposition des partenaires extérieurs, magasin et vitrines « Métiers de la Mode », etc.). S'appuyer sur le projet d'internat du XXIème siècle / Label 'excellence' pour offrir un accueil familial et reconfortant, apaisant et stimulant aux élèves, apprentis, étudiants, apprenants et stagiaires.
- Développer une culture partagée, mais aussi une culture commune de l'évaluation par des formations au sein du lycée ; continuer à développer un sentiment d'appartenance au sein du LPo Simone Veil : valoriser le travail de chacun (agents, professeurs, AED, CPE, élèves), communiquer davantage sur ce qui se réalise au sein de chaque pôle de formation, de chaque cycle, la vocation du nouveau site internet rénové répondant à cette exigence forte.

Il sera procédé annuellement à des mises à jour / avenants des axes précités, des objectifs définis, des leviers recensés, si cela est jugé nécessaire, au regard notamment de l'avancée du projet académique, en fonction de potentielles réformes en prévision, de nouvelles priorités que serait appelé à fixer le (la) Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Ce projet d'établissement du LPo Simone Veil est validé pour une durée de 3 ans, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.





*« Je suis favorable à toutes les mesures de discrimination positive susceptibles de réduire les inégalités de chances, les inégalités sociales, les inégalités de rémunération, les inégalités de promotion dont souffrent encore les femmes. Avec l'âge, je suis devenue de plus en plus militante de leur cause. »*

**Simone Veil, 'Une Vie' - 2007**

